

Complémentarité et articulation en contexte des rationalités éthique et instrumentale : la conduite extraterritoriale des États lors de prises d'otages civils

Laurent Chapuis*

Résumé : Nous examinons la situation de la prise d'otage de civiles au regard des principes qui déterminent l'action de l'État. La question qui se pose est celle de la nature des contextes et des éléments d'arbitrage, politiques, moraux, juridiques ou factuels, déterminant les décisions des États dans cette situation. Nous définissons, dans cette situation, deux moyens : la négociation et la force. L'étude schématise le point de vue de l'otage et de sa famille en volonté illimitée de négocier, et en volonté nulle de recours à la force. Le point de vue de l'État est exploré et développé en détail. Ainsi, après avoir indiqué dans un premier temps que la question des limites de la négociation se pose toujours, nous examinerons les principaux arguments de ces limites. Ensuite, nous examinerons s'il convient que l'État agisse selon une doctrine, et si oui de quel type, ou si l'État ne doit agir qu'en contexte. La réponse à cette dernière question sera affirmative. Enfin, nous examinerons si le périmètre doctrinal envisagé est susceptible d'être celui d'une doctrine morale, et nous concluons par la négative.

*Laurent Chapuis est agrégé de philosophie et doctorant en philosophie politique à Paris-Sorbonne, sous la direction d'Alain Renaut (Centre International de Philosophie Politique Appliquée). Le titre de la thèse de doctorat en cours d'élaboration est « Critique ou exercice : les relations des philosophes politiques contemporains aux pouvoirs ». Pour toute remarque : laurent.chapuis@paris-sorbonne.fr